Nouvelles formes urbaines en Cévennes
Une démarche novatrice à Anduze

© Mairie d'Anduze

Confiée à l'Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne (A'U) dans le cadre de son programme partenarial 2015 par Alès Agglomération et la ville d'Anduze, en collaboration avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM), la mission Nouvelles Formes Urbaines en Cévennes propose de réfléchir à des projets d'urbanisation cohérents avec la trame urbaine existante, sur la ville d'Anduze.

Au service de ses partenaires, depuis 10 ans, l'A'U co-anime avec l'ENSAM des ateliers de réflexion d'aménagement dans le périurbain gardois, amenant des étudiants architectes à imaginer des opérations dites de « greffe urbaine », c'est-à-dire d'extension ou de renouvellement urbain. Les travaux proposés sont tenus de respecter un cahier des charges que l'A'U co-construit avec les élus, les techniciens des territoires et les professeurs.

Cette démarche pédagogique et didactique vise à combiner un travail de création universitaire et des questionnements d'élus à partir d'analyses préalables. Les résultats sont riches d'enseignements pour les partenaires, étudiants, élus locaux et acteurs territoriaux. Le regard distancié des étudiants a ainsi favorisé l'émergence de propositions innovantes de nouvelles formes urbaines cévenoles, au sens où elles combinent l'héritage architectural et culturel local à la modernité.

La démarche

Durant le premier semestre 2015, 20 étudiants de l'ENSAM ont conduit une réflexion d'aménagement et de réinvestissement urbain sur un quartier d'Anduze à forts enjeux, identifié par les services d'Alès Agglomération, le maire, Bonifacio Iglesias, et son adjoint à l'urbanisme, Peter Krauss.
Cet exercice pédagogique auquel se sont prêtés les étudiants a abouti à des préconisations d'occupation de l'espace, sous forme de projets d'aménagement, présentés et discutés avec les élus et partenaires territoriaux. La démarche a été rythmée par 4 rencontres réunissant les représentants de la commune et d'Alès Agglomération, les étudiants, leurs enseignants Laurent Duport et Nicolas Crégut et l'A'U, ainsi que les partenaires territoriaux et techniques concernés (communes de la vallée du Gardon d'Anduze et du Pôle Métropolitain Nîmes-Alès, Pays des Cévennes, DDTM du Gard, Département, Chambre des métiers, CITEV).

Caractéristiques de la commune

Anduze (3445 habitants en 2013 - INSEE) marque l'entrée d'une des grandes vallées cévenoles, celle du Gardon d'Anduze, de façon spectaculaire par la présence d'une cluse monumentale lui valant le surnom de « Porte des Cévennes ». Son patrimoine architectural témoigne d'une place importante durant l'histoire régionale : siège d'une seigneurie puissante au Moyen Âge, centre de négoce de la soie, et quartier général des forces protestantes du Midi. Aujourd'hui, elle constitue un des pôles d'équilibre du Pays des Cévennes et une des principales polarités secondaires d'Alès Agglomération.

La ville connaît depuis une dizaine d'années le même essor démographique que la plupart des communes de l'agglomération alésienne. Elle est en outre au cœur de l'activité touristique cévenole et bénéficie d'un grand dynamisme commercial en saison estivale (sa population est multipliée par 5). Son statut de point de départ de la ligne du Train à Vapeur des Cévennes, infrastructure touristique majeure, y contribue fortement.

Pour autant, l'habitat dans le centre ancien est en partie dégradé. On observe un développement de l'insalubrité et de la vacance, conséquence de la paupérisation d'une partie de la population, dont l'emploi est fortement lié à la période touristique. Face à ce constat, le centre d'Anduze a été retenu au titre de la politique de la Ville. Par ailleurs, le développement urbain et en particulier du centre est contraint par le risque inondations, hormis dans l'hyper centre ancien au pied du rocher de Saint-Julien et les quartiers récents dans les collines au sud-ouest ou en rive gauche du Gardon. De ce fait, le développement de la commune pose question, et les travaux de la démarche NFU en Cévennes visent à ouvrir des pistes de réflexion pour permettre aux responsables locaux de se projeter dans l'avenir.

Les 4 temps forts du calendrier

19 février

Séminaire de lancement à Anduze pour présenter le cahier des charges aux étudiants, en s'appuyant sur des documents préparés par l'A'U (cartes, éléments de cadrage, documents cadre ou démarches dans lesquels s'inscrit la commune) et ouvrir le débat avec les élus d'Alès Agglomération et de la commune. Suivi d'une visite du terrain commentée par les élus et l'A'U.

2 avril

Séance de restitution intermédiaire à l'ENSAM, en format plus restreint, pour échanger sur les projets en cours de conception.

4 juin

Séance de présentation et d'évaluation par les enseignants à l'ENSAM, avec les encadrants.

6 juin

Séminaire de restitution à Anduze lors duquel les étudiants ont pu présenter leurs projets et ouvrir un débat sur les questions soulevées avec l'ensemble des partenaires et acteurs concernés.

Le choix du périmètre de projet pour les étudiants s'est porté sur le principal secteur à urbaniser inscrit au PLU et proche du centre comprenant le quartier-gare (environ 2 ha), le quartier situé entre la gare, le centre-ville et le Gardon, secteur de faubourg dit « Le Luxembourg », le parc des Cordeliers et le tissu urbain situé à l'ouest de l'avenue du Pasteur Rollin. Ce secteur est stratégique à Anduze car il est vecteur d'image par sa situation d'entrée de ville et d'entrée de vallée (via le train). De plus, il dispose des rares disponibilités foncières encore significatives et non inondables à proximité du centre.
Les orientations d'aménagement inscrites au PLU, dans le SCoT du Pays des Cévennes, et dans le projet de territoire d'Alès Agglomération ont été prises en compte, comme les réflexions plus spécifiques conduites par le passé sur le quartier-gare.

Les projets intègrent de nombreuses dimensions :

- l'articulation entre tissu urbain nouveau et existant ;
- la mixité de l'habitat ;
- le rapport à la rue ;
- les entrées de ville ;
- l'optimisation des « dents creuses » ;
- les formes d'urbanisation innovantes et le lien avec les pratiques urbaines cévenoles ;
- le lien à la gare et l'intégration des dynamiques économiques locales ;
- le devenir des zones non constructibles dans le PPRi, dont une partie est déjà urbanisée et donc à requalifier,
- la place actuelle et à venir de l'activité touristique, ses impacts sur les besoins en aménagement (stationnement, services et commerces…) ;
- la prise en compte des nuisances potentielles (circulation routière et ferroviaire existantes et futures, maintenance ferroviaire, flux touristiques) dans les choix d'implantation de l'habitat.

Une sélection des réponses apportées par les étudiants aux interrogations d'Anduze et d'Alès Agglomération sont ici organisées autour de quatre thématiques :

- Comment relier les quartiers ?
- Comment améliorer et développer l'accueil des habitants et des visiteurs ?
- Quelles formes urbaines novatrices proposer s'inscrivant dans un urbanisme cévenol ?
- Comment imaginer un développement urbain intégrant le risque d'inondation par débordement ou par ruissellement ?

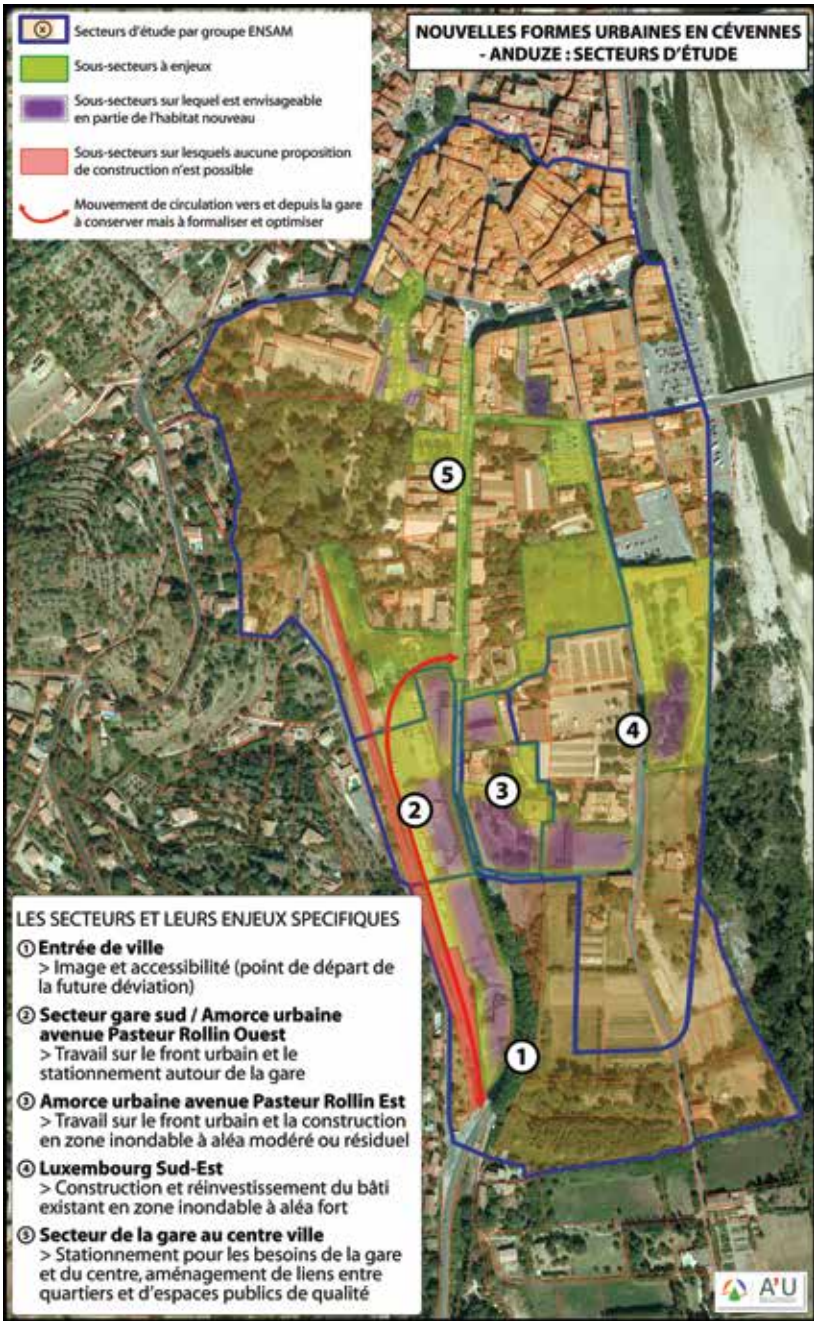

Comment créer du lien entre les quartiers ?

Un des enjeux des projets urbains actuels consiste à créer, valoriser ou rétablir des connexions entre quartiers, ce qui est particulièrement le cas à Anduze.
Plusieurs projets d'étudiants intègrent cette préoccupation forte comme une condition de réussite, en proposant un habitat nouveau tout en développant les liens et les circulations inter-quartiers, indispensables pour assurer un fonctionnement urbain et social équilibré, et un développement touristique dynamique, notamment entre le quartier gare et le centre, l'entrée de ville et les berges du Gardon.

Le projet de Jade Li-Yu-Ho (secteur d'étude ❹)

Jade Li-Yu-Ho a travaillé sur un réaménagement quasi complet du secteur du Luxembourg, du fait de son inondabilité en aléa fort. Son projet s'inscrit dans la trame urbaine existante, en continuité du maillage viaire, par la conservation ou le prolongement de rues et des volumes du bâti présent, avec la création d'unités de vie comparables aux îlots de maisons voisins.

Le projet de Maryam Girotto (secteur d'étude ❸)

Maryam Girotto propose un réinvestissement des alentours non bâtis du centre de loisirs, pour créer un nouveau quartier d'entrée de ville articulé autour d'un vaste espace public, auquel l'accès est rendu facile depuis la totalité des nouveaux îlots et les quartiers voisins.

Le projet de Léa Bec (secteur d'étude ❺)

Certains projets posent la question de l'aménagement d'espaces peu attrayants essentiellement utilisés pour le stationnement, comme celui de Léa Bec, avec la place du collège. La requalification proposée permet d'aménager un espace public créateur de lien entre le centre, le parc des Cordeliers et la gare, un espace semi-public à l'usage des collégiens (avec un abribus) et un habitat intégré à la trame urbaine par sa volumétrie et son implantation.

Le projet de Marie Bossard (secteur d'étude ❺)

Marie Bossard imagine le réinvestissement d'une « dent creuse » et d'un ancien garage au travers d'un projet de création d'habitat dans des formes urbaines irrégulières rappelant le tissu urbain ancien. Le projet propose la création d'un passage reliant le cœur de la commune, appelé le Plan de Brie, avec les quartiers plus au sud, qui offrent des parkings et des services.

Ces exemples illustrent plusieurs pistes envisageables, pour créer du lien entre quartiers :

- Valoriser et promouvoir l'espace public au cœur des projets ;
- Inscrire le nouveau maillage viaire dans la continuité de la trame existante ;
- Créer des formes urbaines faisant elles-mêmes lien avec le tissu existant ;
- Aménager des cheminements doux confortables et fléchés incitant les habitants et les visiteurs à se déplacer d'un quartier à l'autre ;
- Saisir les opportunités foncières et immobilières permettant de créer des passages ou des traversées entre quartiers.

Comment améliorer l'accueil et la capacité d'accueil des habitants et des visiteurs ?

Pour toute commune, être en capacité d'offrir de l'habitat nouveau est vital. Pour les sites touristiques comme Anduze, s'ajoute la nécessité d'accueillir en nombre les visiteurs.
Le potentiel de développement urbain d'Anduze étant limité et contraint, l'un des grands enjeux de la démarche consiste à proposer la création d'habitat nouveau sans desservir le développement touristique. Les étudiants ont été mobilisés pour explorer, dans ce cadre, des solutions permettant d'augmenter la capacité d'accueil d'habitants et de touristes, tout en offrant les capacités de stationnement adaptées.

Le projet d'Elisabeth Heredia (secteur d'étude ❹)

Plusieurs projets d'étudiants sont assez ambitieux en matière d'objectifs de logements, sans forcément sacrifier la qualité de vie par un habitat trop dense et une promiscuité trop importante. L'un de ces projets, celui d'Elisabeth Heredia, propose de combiner optimisation de la surface bâtie et qualité de vie (37 logements du T1 au T5 pour un total de 5 000m², dont 1 500 de surface extérieure). Sur l'un des trois sous-quartiers qu'elle propose d'aménager, elle imagine un système de logements individuels en L qui se font dos, avec des surfaces modestes et des accès communs, mais offrant des vues très ouvertes sur le paysage via des fenêtres et des terrasses, une bonne exposition pour chaque habitation, sans vis-à-vis gênants. Et des espaces arborés alentours offrent un cadre très qualitatif.

T3 en duplex de 100 m2

T5 en duplex de 122 m2

Extraits de différents projets (secteur d'étude ❺)

Sur la place du collège, un groupe a également imaginé le creusement d'un parking présentant l'avantage d'être accessible à niveau depuis l'avenue du Pasteur Rollin, située plus bas.

Source : Sarah Cohen Boulakia

Le projet de Morgane Guillemot (secteur d'étude ❷)

Dans le secteur de la gare, les étudiants ont imaginé des solutions alternatives pour le stationnement. Partant du constat que la capacité est insuffisante aux abords immédiats de l'équipement et que l'aménagement est peu lisible, ils ont proposé un parking souterrain, tout en maintenant une partie des places en surface. Le reste de l'espace donne lieu à un réaménagement qualitatif, notamment avec la création d'un parvis de la gare pour accroître l'attractivité du site. C'est le cas dans le projet de Morgane Guillemot.

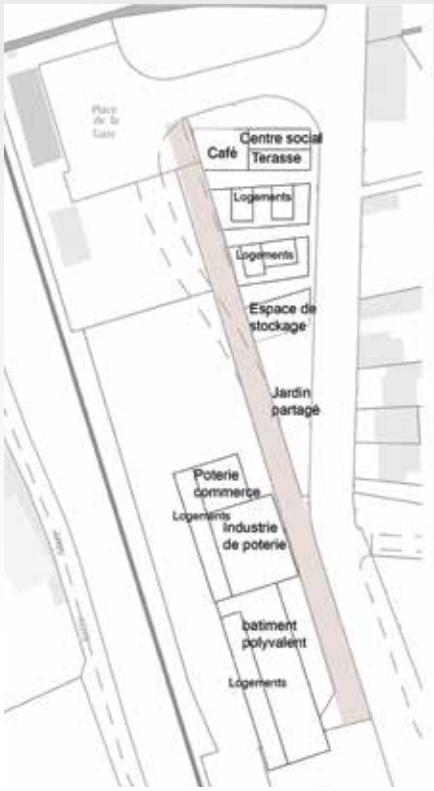

Répondre à la problématique de l'accueil et sa capacité peut être envisagé de plusieurs façons :

- Envisager le développement de formes urbaines équilibrées entre espaces de rencontre et d'intimité ;
- Optimiser le foncier bâti, en conservant une forme urbaine propice à la qualité de vie ;
- Envisager le développement du stationnement en verticalité dans un espace contraint, tout en l'intégrant dans l'habitat ;
- Mettre en place une stratégie de veille foncière pour constituer des réserves destinées à l'aménagement d'espaces publics, d'habitat et de stationnement.

Quelles formes urbaines novatrices proposer s'inscrivant dans un urbanisme cévenol ?

Aujourd'hui, pour valoriser le patrimoine local et éviter la banalisation architecturale, il apparaît important de proposer des formes originales, respectueuses du tissu bâti existant et ancrées dans la culture urbaine du territoire.
Certains projets d'étudiants illustrent plus particulièrement cette intention. Ainsi, la forme du bâti, les matériaux ou l'agencement des bâtiments sont pensés pour un urbanisme plus qualitatif intégrant l'héritage architectural et urbain local d'une part et les standards de vie actuels de l'autre (proposant de l'espace et de la lumière), sans engendrer nécessairement de surcoût.

Le projet de Robin Soula (secteur d'étude ❶)

Robin Soula propose un projet mêlant modernité et urbanisme cévenol, par l'association de formes épurées et l'utilisation de matériaux locaux (pierre de taille, bois…) et le développement d'un principe de quartier composé de petites unités de vie semi-ouvertes, avec des espaces clos intérieurs.

Le nouveau bâti est également inscrit dans l'espace public de façon cohérente. Le traitement du rapport à l'avenue du Pasteur Rollin est ainsi pensé dans une logique de valorisation de l'entrée de ville.

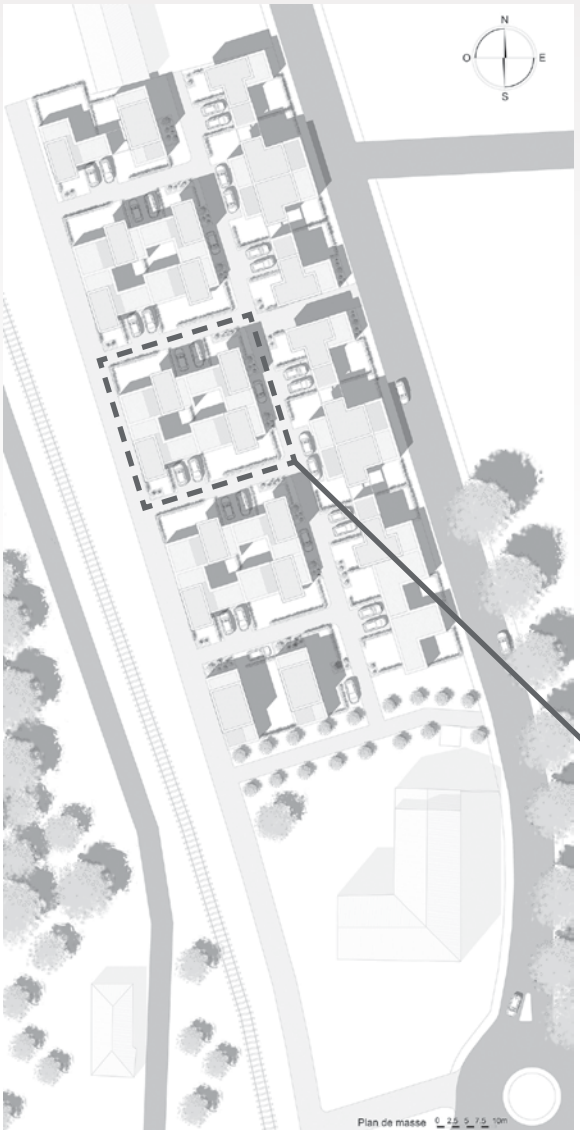

Le projet de Clara Rouzot (secteur d'étude ❶)

Clara Rouzot propose des systèmes d'îlots bâtis dans une certaine compacité, autour d'espaces ouverts intimistes en référence aux hameaux cévenols. Le bois est utilisé pour apporter chaleur et références classiques aux nouvelles habitations d'architecture résolument moderne.

Le projet de Clara Camporeale (secteur d'étude ❺)

Le respect des volumétries compose avec l'usage de matériaux et de formes architecturales novatrices, jusque dans des lieux emblématiques, comme le plan de Brie dans le projet de Clara Camporeale.

Dans celui-ci, le rez-de-chaussée fait office d'espace public, reliant le lieu le plus attractif d'Anduze aux parkings et au sud de la ville. Le bâtiment principal épouse les formes du bâti et du réseau viaire existant, et le bâtiment le plus étroit est articulé autour d'un puits de lumière.

Le projet de Léa Bec (secteur d'étude ❺)

Le mariage des formes urbaines et configurations de bâti nouvelles avec le tissu existant constitue un enjeu fort, intégré pleinement dans le projet de Léa Bec. Celle-ci propose un agencement soigneusement pensé de différents éléments, avec des hauteurs, des alternances de concepts architecturaux, en apportant des réponses différentes selon les lieux, sans chercher à dupliquer artificiellement un modèle unique, et toujours en questionnant le rapport au bâti et à l'espace privé et public voisin, pour assurer la meilleure intégration possible du bâti nouveau.

Le projet de Sarah Derrar (secteur d'étude ❸)

L'utilisation de la pierre est proposée pour faire le lien avec l'espace public. Ainsi, les aménagements urbains font écho au bâti nouveau, comme dans le projet de Sarah Derrar.

Les projets constituent des illustrations de solutions que les élus peuvent s'approprier :

- Intégrer les modes de vie actuels dans l'urbanisme ;
- Promouvoir un bâti en îlots constituant de petites unités de vie ;
- Oser des volumétries et des lignes de force architecturales compactes en associant des matériaux cévenols ;
- Favoriser l'usage de matériaux et de couleurs locaux.

Comment imaginer un développement urbain intégrant le risque inondation ?

L'inondabilité constitue de façon croissante un des grands enjeux des collectivités du Gard, ayant connu de nombreuses catastrophes ces dernières années, liées à des débordements de cours d'eau ou à des phénomènes de ruissellement exceptionnels.
Anduze a été touchée en septembre 2012 (déclarée en catastrophe naturelle) et en octobre 2014 par des pluies diluviennes. De fait, des zones importantes ont été classées, dans le cadre des PPRi, en zones inondables, et celles en aléa fort sont devenues inconstructibles. C'est le cas d'une bonne partie du territoire d'Anduze. L'enjeu est important pour les élus, de réfléchir au devenir de ces quartiers habités concernés. Les étudiants ont ainsi imaginé la création de quartiers nouveaux sur pilotis, permettant de conserver des habitants dans le secteur tout en proposant des solutions de gestion des écoulements exceptionnels.

Le projet de Manon Deck-Sablon (secteur d'étude ❹)

Un exemple représentatif est celui de Manon Deck-Sablon proposant la création d'un réseau ambitieux de plates-formes accueillant habitat, services, et un restaurant panoramique, connectées à la future digue du Gardon. Le système proposé permet l'écoulement des eaux de débordement éventuelles. Au niveau du sol, on trouve des parkings pour les résidents, les habitants des quartiers voisins et les touristes, ainsi que de nombreux espaces paysagers constituant autant d'espaces publics, pour relier et découvrir.

Destiné avant tout à accueillir de la population, le projet de quartier peut également constituer, par son caractère novateur et précurseur en termes de mode d'aménagement et d'achitecture, un élément porteur d'attractivité pour la commune.

Le toit terrasse : extraits de différents projets (secteurs d'étude ❶, ❹ et ❺)

Pour limiter l'impact des eaux de pluie, il est également proposé l'utilisation de toits terrasses, partiellement végétalisés, afin d'absorber une partie des précipitations. Le reste de l'année, dans ce territoire où le beau temps domine, la présence de toits ouverts constitue un atout en termes de cadre de vie, offrant des jardins en situation surélevée dominant des points de vue remarquables sur la cluse d'Anduze et les Cévennes.

Source : Jade Li-Yu-Ho

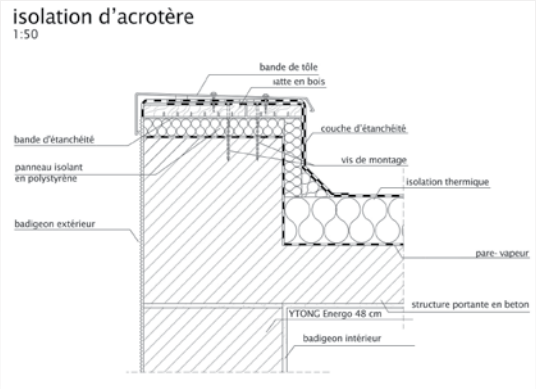

Source : Martyna Wroblewska

Source : Clara Camporeale

Source : Robin Soula

Afin de faire cohabiter inondabilité et habitat, plusieurs propositions sont esquissées par les étudiants :

- Éviter l'imperméabilisation des sols grâce à une alternance d'unités de vie compactes et d'espaces publics végétalisés et ouverts ;
- Intégrer la contrainte et le risque via des systèmes de plateformes de vie permettant une véritable transparence hydraulique ;
- Ouvrir la ville sur l'eau, le Gardon, via des logiques de belvédères ;
- Développer les toits-terrasses végétalisés pour ralentir le ruissellement et créer des jardins suspendus.

Témoignages

Bonifacio IGLESIAS

Maire d'Anduze, Vice-Président d'Alès Agglomération délégué au tourisme

Vieille cité chargée d'histoire, Anduze souffre donc du revers de la médaille, à savoir un bâti très ancien qui pour la plupart ne s'est pas adapté ou renouvelé et a mal vieilli.

Voulant inscrire son patrimoine dans l'avenir, le conseil municipal de la porte des Cévennes a engagé la réflexion du devenir de ce bâti et des orientations qu'il conviendrait de lui donner.

Et pour cela il a semblé pertinent de faire réfléchir ceux qui vivront et s'approprieront ce demain.

Alors la collaboration avec les jeunes étudiants en 2ème année d'architecture de l'ENSAM nous a paru tout à fait indiquée.

Dans un exercice libre de projections sur ce patrimoine ancien et sur les espaces mitoyens restés libres ou s'étant développé de manière anarchique, les esquisses proposées pour les futurs architectes sont allées au-delà de nos espérances.

Audace, engagement et propositions pertinentes ont donné aux élus pas mal de pistes et d'espoirs.

Aussi nous remercions chaleureusement ces jeunes et les encadrants M. Duport, M. Cregut et M. Haro pour ce travail ouvert et enthousiaste qui donne matière pour construire un avenir local non pas futuriste, mais clairement porteur d'avenir.

Valérie MEUNIER

Vice-Présidente d'Alès Agglomération déléguée à la petite enfance et Vice-Présidente de l'A'U

La façon dont nos villes et villages se développent est au cœur des préoccupations des élus d'Alès Agglomération. Anduze était un excellent choix de terrain d'expérimentation pour des réflexions novatrices du type de celles menées par les étudiants de l'ENSAM, mêlant souci d'offrir des horizons de poursuite d'un développement urbain, mais mesuré et n'entravant pas le fort potentiel de développement touristique de la ville et de la vallée du Gardon d'Anduze, et souci de faire lien et d'améliorer la qualité de vie urbaine.
Je souhaite saluer la qualité et la créativité des projets que j'ai eu le plaisir de découvrir, présentés et défendus avec enthousiasme par les étudiants. Les réponses proposées ne sont pas toujours conformes à la façon dont on peut voir les choses a priori, mais c'est aussi cela qui fait la valeur de ces projets : ils interrogent.
Et à chacun de nous de saisir cette opportunité pour imaginer ses propres solutions innovantes.
Je souhaite remercier à ce titre aussi l'équipe des enseignants qui ont donné à cet exercice toute sa rigueur et toute sa valeur. L'agence d'urbanisme, enfin, qui a assuré l'interface entre les élus et l'école, organisé la démarche et suivi les travaux des étudiants, a pleinement joué son rôle en aidant les élus et leurs partenaires à se projeter dans l'avenir et à réfléchir à de nouvelles façons d'appréhender le développement urbain.

Dans la continuité de la démarche

Une démarche de même type avec les étudiants est envisagée pour 2016 sur la commune de Saint-Jean-du-Gard. Située plus à l'amont de la vallée du Gardon d'Anduze, confrontée à des problématiques similaires, cette commune, seconde polarité de la vallée, souhaite saisir l'opportunité de ces travaux d'étudiants, pour penser différemment son développement futur. Les projets et réflexions proposés, propres à un secteur particulier ou à un type de ville ou de village, peuvent aussi apporter des pistes d'actions pour l'ensemble du territoire et servir d'exemples … à suivre...

Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

A'U Agence d'Urbanisme région nîmoise et alésienne

Arche Bötti 2 - 115 allée Norbert Wiener
30035 Nîmes cedex 1
Tél. 04 66 29 02 60 - www.audrna.com

Directeur de la publication : Nathalie LOUET
Textes : Florent HARO
Illustrations : ENSAM, A'U, mairie d'Anduze
Conception/Réalisation : Nelly ARNEGUY, Jérôme PETIT